



Chambre Interdépartementale des Notaires
des Hautes-Pyrénées, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

Maître Olivier MAYSONNAVE
168 Route de Bayonne

B.P. 24
40300 PEYREHORADE

PAU, le 27 janvier 2016

INDIVISION : WALLON
Dossier n° 785

Joint à la minute d'un acte dressé par
Moi soussigné ce jour 15/1/16

Mon Cher Confrère,

Par Jugement rendu par le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONT DE MARSAN en date du 9 septembre 2015, j'ai été nommé pour procéder aux opérations de liquidation et de partage de l'INDIVISION WALLON.

Comme ce jugement m'en donne le pouvoir, je vous délègue en mes lieu et place pour effectuer ces opérations.

Vous voudrez bien informer le Juge Commissaire de votre nomination dans les quinze jours et lui indiquer, ensuite, la date de l'état liquidatif.

Vous trouverez sous ce pli l'intégralité du dossier détenu à la Chambre.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué Confrère.

Le Président
Frank CARNEJAC

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des réclamations. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

La Chambre Interdépartementale des Notaires des Hautes-Pyrénées, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques
1 rue Alfred de Vigny - 64000 PAU
Tél. : 05.59.80.33.18 - Fax : 05.59.02.77.62

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.